

SODAM 2018

Rencontre régionale, le vendredi 19 octobre 2018, de 10h à 13h au Théâtre dans les Vignes (Couffoulens - Aude)

Compte-rendu - Document de travail non validé

Présents : Cie Les Têtes de Bois (Valeria), Odradek/Cie Pupella Noguès (Joëlle et Giorgio), Cie Les Voyageurs Immobiliers (Magali), Cie Les Philosophes Barbares (Olivier), Cie Théâtre d'image(s) (Gaëlle), Service culturel de Saint-Affrique (Laurent), Occitanie en Scène (Christelle), Filentropé/Mima (Caroline), Marionnettissimo (Chloé), Cie Les Petites Choses (Mathilde), AREMA (François, Fabrice, Marie-Océane), L'Usinotopie (Pierre – en visio) et Sébastien (animateur du SODAM).

Ordre du jour

- 1 – Accueil et introductions
- 2 – Politiques publiques
- 3 – Coopérations
- 4 – Structuration
- 5 – Synthèse et suites

1 – Accueil et introductions

Suite à une visite du Théâtre dans les Vignes, le lieu d'accueil, la réunion débute par un tour de table de présentation des participants.

Sébastien rappelle rapidement le cadre du SODAM et l'objectif de la réunion. Suite aux travaux d'état des lieux et aux propositions issues des rencontres territoriales d'automne (septembre), des priorités ont été présentées au comité de suivi du 5 octobre.

La rencontre régionale d'aujourd'hui vise à ajuster ces priorités et consolider les propositions qui constitueront l'essentiel de la feuille de route de la marionnette en Occitanie pour l'année 2019. Elles seront présentées le 22 novembre à Tournefeuille (de 16h30 à 18h30) lors du festival Marionnettissimo.

A noter que le processus de concertation devrait se poursuivre en 2019, conformément au souhait exprimé de la DRAC et de plusieurs acteurs. La démarche devrait être portée par Occitanie en Scène.

2 - Politiques publiques

Les propositions en termes de politiques publiques sont déclinées en trois axes :

- soutenir les lieux/festivals,
- adapter les dispositifs,
- soutenir la mutualisation (emploi...)

Soutenir les lieux et les festivals, pour la création et la diffusion

C'est un axe prioritaire confirmé. Après quelques informations sur les orientations exprimées en comité de suivi et après discussion, il est proposé :

- **A l'est de la région** : mettre en place Scène Conventionnée « Art et Création » dédiée à la marionnette
- **A l'ouest** : amorcer d'une coopération territoriale renforcée entre les festivals, le lieu de fabrique (L'Usinotopie) et le lieu de compagnonnage (Odradek), avec notamment **une perspective de labellisation CNM et de conventionnement pluriannuel**.

Concernant la démarche de CNM, bien que le label n'ait pas encore été validé par le Conseil d'État, trois structures (Marionnettissimo, Filentropie/Mima et L'Usinotopie) ont commencé à évoquer la piste d'une candidature commune autour d'un projet territorial élargi. Odradek exprime son souhait de participer à la réflexion. AREMA soutient cette démarche susceptible d'être un futur relais structurant du territoire, et souhaite y être associé.

Concernant le possible conventionnement d'une scène marionnette à l'est de la Région, les acteurs auraient souhaité pouvoir faire des propositions pour que soient reconnues différentes structures telles que le Péricope, le Musée à Saint-Affrique, le Théâtre La Vista, le Centre Léo Malet...

La **reconnaissance des lieux de compagnonnage** qui sont dotées d'un cahier des charges réfléchi et cohérent doit être une orientation du SODAM (reconnaître la pertinence de la fonction de ces lieux).

En tout état de cause, les participants soulignent que les besoins de la marionnette ne pourront être satisfaits avec une seule scène conventionnée. Il s'agira aussi d'**infuser les réseaux de diffusion** pluridisciplinaires, par des démarches de communication et de mise en réseau, pour un meilleur maillage du territoire. **Un dispositif incitatif pour la programmation marionnettique** doit faire partie des préconisations du SODAM : organiser un focus marionnette sur les programmations pluridisciplinaires, soutenir la prise de risque (marionnette adulte notamment), soutenir les saisons marionnette...

Adapter les dispositifs de soutien

Les dispositifs d'aides se sont révélés peu adaptés aux réalités des compagnies et acteurs de la marionnette. Le dispositif « Résidence association » en a été le plus symptomatique, en limitant la possibilité de cumuler les aides.

Il est proposé d'engager un travail avec l'État et les collectivités pour **étudier l'adaptation des dispositifs** de soutien. La démarche pourra nécessiter :

- la **constitution d'un groupe de travail** au sein du SODAM afin de préciser les spécificités de la marionnette à prendre en compte (types d'adaptations, liste des dispositifs et des besoins...)
- l'**organisation de réunions de travail**, potentiellement avec l'appui d'Occitanie en Scène, pour passer en revue les dispositifs, dont celui de « Résidence Association », et élaborer des propositions visant à assouplir les appels à projets et demandes de subvention (annualité, dossiers, prise en compte des temps à l'écriture...)

A noter que le Synavi peut être un partenaire de ce processus, sachant que des travaux similaires ont déjà été réalisés par différents réseaux (cirque, arts de la rue...).

Soutenir la mutualisation

Des mesures en soutien à la mutualisation pourraient être orientées vers l'emploi, tant les besoins sont nombreux en compétences et en postes permanents sur des fonctions d'administration, de communication, de diffusion... Le groupement d'employeur RAVIVE ou l'OPEP peuvent être un cadre de mutualisation pertinents. Un dispositif d'aide à l'emploi mutualisé pourrait être remis en place, en s'inspirant des précédents « emplois tremplins » (aide pluriannuelle dégressive). La mesure 6 du FONPEPS devrait porter sur ce sujet.

D'autres aspects de mutualisation pourraient également être soutenus : ateliers, locaux, accompagnement administratifs et conseil...

3 – Coopérations

La coopération entre acteurs est une réalité de longue date pour la marionnette en Occitanie. En témoigne l'existence du réseau AREMA. Plusieurs pistes ont été évoquées et pourront être travaillées dans le cadre d'une structuration régionale, au travers de groupes de travail spécifiques (cf. structuration). Trois axes prioritaires sont identifiés : la formation et l'enseignement, la présence sur les festivals (les vitrines de la marionnette), et la ressource.

La formation et l'enseignement

Sur proposition d'AREMA, une action en coopération est prévue avec l'organisation d'un **programme de 6 ou 7 week-ends de rencontres-échanges**, à partir d'avril 2019. Il s'agit de réunir quelques compagnies dans un lieu, avec un professionnel expert sur un sujet (artistique, technique, administratif, montage de projet, etc.) afin de partager des connaissances, des expériences... Plusieurs exemples de sujets sont évoqués : Montage d'un dossier de subvention, Initiation à la régie ou à la création lumière, La comptabilité pour une compagnie... Des sujets qui seront définis en fonction des besoins et des demandes (un questionnaire à destination des compagnies est en cours d'élaboration). Les territoires concernés dans un premier temps sont ceux du Gard, de l'Hérault, de la Lozère sans se fermer aux compagnies des autres départements. Un programme complémentaire peut être développé sur le même principe par d'autres relais sur l'ex-région Midi-Pyrénées.

Toujours dans le champ de la formation, **des modules de sensibilisation à la marionnette** (histoire, courants artistiques, spécificités) à destination professionnels, des élus et des agents des collectivités sont à construire.

Enfin, le développement d'une **offre de stage et d'enseignement** (en s'appuyant sur les universités Paul Valéry et Jean Jaurès), ainsi que l'élaboration d'un **plan de formation professionnelle** restent à travailler à l'échelle régionale (cf. structuration).

Les vitrines de la marionnette

La présence des compagnies sur les festivals d'envergure en France pourrait être renforcée, à l'image de l'Occitanie fait son cirque à Avignon. Elle pourrait être encouragée par **un soutien à la mobilité** des compagnies, ainsi qu'en **soutenant la présence de programmeurs pluridisciplinaires sur les festivals** de la région. La réflexion est à poursuivre en tenant compte par exemple de l'évolution des « A Venir » qui deviennent itinérants, ou des démarches comme celles du groupe Geste(s) (arts du mime et du geste).

La ressource

Les mutualisations de lieux et de matériels nécessitent un premier travail d'identification et de recensement des besoins et des ressources. Ce sujet serait potentiellement à porter dans le cadre d'une structuration régionale et/ou avec l'appui de l'agence régionale. Un travail de cartographie semble indispensable sur différentes dimensions : lieux, matériels, compétences, ressources pédagogiques, outillages...

4 – Structuration

La poursuite de la démarche du SODAM en 2019 devrait permettre le développement de dynamiques territoriales par bassins d'activités (Est, Ouest, Sud...) afin de poursuivre les travaux d'état des lieux, et d'accompagner la mise en œuvre du plan d'action sur les axes prioritaires (structuration territoriales, mutualisations, groupes de travail thématiques...).

En parallèle, la formalisation d'un réseau régional fait l'unanimité au sein des participants. La démarche SODAM pourrait intégrer cette enjeu d'accompagnement à la constitution du réseau, en tenant compte de l'existant (plateforme) et des dynamiques territoriales. L'objectif d'une constitution à échéance de l'été 2019 est posé.

5 – Suites du processus

Comme évoqué précédemment, les travaux du SODAM 2018 seront présentés le 22 novembre à Tournefeuille. Tous les acteurs et partenaires de la marionnette sont invités à y participer. Après introduction par quelques prises de paroles de la ville de Tournefeuille, de la plateforme et de la DRAC (à confirmer), Sébastien présentera l'état des lieux réalisé et les préconisations. Les participants seront invités à témoigner de l'intérêt de la démarche et à illustrer les perspectives pour l'année 2019.

Un compte-rendu de la réunion sera transmis d'ici là.

Pour rappel, le site <http://cpasrien.free.fr/sodam/> regroupe tous les compte-rendus et autres ressources liées au SODAM.